

# LA LETTRE

# de l'Avise

PRINTEMPS 2008 /// N°10

## À la une...

### L'Avise à l'appui des Régions

Les Régions sont engagées de longue date dans le soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS). Elles souhaitent aujourd'hui franchir une nouvelle étape en s'appuyant sur la mutualisation de leurs pratiques, sur l'échange et la confrontation de leur stratégie en la matière. L'ARF<sup>1</sup>, étroitement associée à la Caisse des Dépôts, dont les directions régionales expriment le même besoin, s'est tournée vers l'Avise pour lui demander de mettre en place et d'animer un centre de ressources dédié à l'ESS, au service des Régions.

La réponse proposée par l'Avise, en complémentarité avec celle du CNCRES<sup>2</sup> sur la mise en place d'un observatoire statistique national de l'ESS, se traduira d'ici la fin de l'année par la mise à disposition des Régions (et progressivement d'un public plus large) d'une base de données en ligne ainsi que des moyens d'une mutualisation des réflexions et des pratiques.

Rendez-vous sur  
**www.avise.org**

L'agence, ses missions et de nombreuses ressources sur les initiatives socio-économiques.

## ÉDITO

### Agir pour l'emploi

L'embellie sur le front de l'emploi ne peut faire oublier que notre pays compte plusieurs millions de personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion, en queue du peloton européen.

Oui, le modèle social français souffre et l'on ne peut que saluer l'initiative du gouvernement d'engager, avec tous les acteurs concernés, un "Grenelle de l'insertion", pour travailler aux nécessaires remises à plat dans ce domaine.

Sans préjuger de ses résultats, la réussite de cette démarche s'évaluera dans la durée. Et l'inscription dans la durée a ses propres conditions, au premier rang desquelles l'affectation des moyens nécessaires aux structures de terrain.

Il faut également souligner un élément déterminant de la réussite de ces politiques : l'accompagnement des structures d'insertion. Claude Alphanéry, Président du Conseil national de l'insertion par l'activité économique (CNIAE), insiste à juste titre sur le formidable effet levier que procure un accompagnement de qualité sur l'efficacité de ces structures, en matière de retour à l'emploi et à la sociabilité. Et il relève combien son coût reste modeste, proportionnellement à l'argent investi par la Collectivité, mettant en évidence un excellent rapport coût/efficacité.

Lors de la signature de la convention "Agir pour l'emploi", le 18 mars dernier, Christine Lagarde, Ministre en charge de l'emploi et Augustin de Romanet, Directeur général de la Caisse des Dépôts, insistaient à leur tour sur le rôle décisif de l'accompagnement en renouvelant notamment, pour cinq ans, leur engagement dans le dispositif de consolidation des activités d'utilité sociale porté par les DLA (Dispositifs Locaux d'Accompagnement).

Depuis plus de quatre ans, ces outils d'accompagnement de proximité ont fait leurs preuves, en apportant un appui en ingénierie à près de 25 000 structures, dont maintenant près de 20% relèvent de l'insertion par l'économie.

Engagée depuis le début dans la mise en place et l'animation de ce dispositif, l'Avise accompagnera la poursuite de sa montée en puissance et approfondira son métier de centre de ressources, au service des structures de l'ESS et des politiques publiques qui les soutiennent.

Elle le fait dans une excellente coopération avec la Caisse des Dépôts, qui vient de lui renouveler sa confiance, au travers d'un accord de partenariat couvrant les cinq années à venir. Elle le fait, bien évidemment, en relation constante avec les réseaux de l'économie sociale et solidaire, au niveau national depuis le début et de plus en plus au niveau territorial, auprès duquel elle renforce son offre de services. Elle le fait enfin en direction des Régions, comme l'illustre le partenariat qui s'engage avec l'Association des Régions de France (voir ci-contre).

Hugues SIBILLE  
Président de l'Avise



Ingénierie et services  
pour entreprendre autrement

<sup>1</sup> ARF : Association des Régions de France  
<sup>2</sup> CNCRES : Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale

# LES FINANCEMENTS EUROPÉENS

## UNE OPPORTUNITÉ POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les financements européens favorisent le développement et l'innovation de l'économie sociale et solidaire, au bénéfice des territoires. Leur complexité se révèle néanmoins un frein pour les porteurs de projets. L'Avise, avec le soutien de la Caisse des Dépôts, organisait le 20 décembre dernier, une journée d'information à laquelle participaient quelque 250 acteurs de l'économie sociale. Retour sur quelques interventions.

La programmation 2007-2013 du Fonds social européen s'organise autour de quatre axes : adapter les travailleurs et les entreprises aux mutations économiques ; développer l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi ; renforcer la cohésion sociale et lutter contre les discriminations ; investir dans le capital humain et la mise en réseau, l'innovation et la transnationalité.

*administratif, financier (...), la complexité s'impose malheureusement à nous. Il y a quelques années, la Commission européenne a été censurée par le Parlement et s'entoure aujourd'hui de précautions pour se garantir de la meilleure gestion possible des fonds".*

Jean-Louis Cabrespines (CNCRES) renchérit : "Il faut aussi nous battre pour faire valoir les droits que nous représentons économiquement, professionnellement, être présents dans les conseils de développement, les maisons de l'emploi...".

Et Hugues Sibille (Avise) de conclure : "L'Europe n'est pas qu'un guichet pour avoir des subventions. C'est aussi un projet. Participer à des actions financées par le FSE, c'est une façon d'être européen soi-même".

Plus d'information : [www.avise.org/europe](http://www.avise.org/europe)

Une ressource primordiale pour le développement des initiatives locales

Si ces thèmes intéressent tout particulièrement le secteur de l'ESS, Carole Saleres (UNIOPSS) note que "Le secteur reste réticent à investir le FSE et ne regarde que ses aspects visibles que sont l'emploi et l'insertion professionnelle". Julien Adda (CPCA) complète : "Tous les thèmes nous intéressent. Cessons de nous cantonner au secteur de l'insertion. Avec une croissance de 2,5 % chaque année et un taux de création d'emplois largement supérieur à celui des autres opérateurs, nous sommes l'économie de demain !".

Les fonds européens constituent une ressource primordiale pour le développement des initiatives locales et sont un enjeu pour l'ESS. "Le nouveau programme est doté de 4,5 milliards d'euros, soit 650 millions d'euros par an, a annoncé Jean Gaeremynck, Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle. 85 % de cette enveloppe de crédits sera désormais mise en œuvre sur un plan local et régional".

### Complexité et professionnalisation

L'Union européenne consacre 36 % de son budget à la politique de cohésion. Avec l'élargissement à de nouveaux États-membres, les règles se renforcent, ce qui n'est pas sans inquiéter bon nombre de porteurs de projets. Plus que jamais, l'éligibilité et la traçabilité des dépenses sont les points de passage obligés de tout concours du FSE. Claude Bapst (Racine) le rappelle : "Il faut gagner en professionnalisation en matière d'ingénierie de projets, sur les champs

### L'INFO

En 2008, l'Avise organise des journées de formation à l'utilisation du kit pédagogique sur les Scic, un Cd-rom produit dans le cadre de l'expérimentation "Nouvelles formes de coopératives et territoires ruraux".

Ces formations s'adressent prioritairement aux formateurs, accompagnateurs à la création d'entreprises, consultants, confrontés à différents publics intéressés par la Scic (collectivités locales, porteurs de projets...). Elles visent à :

- Permettre aux participants d'acquérir des éléments de méthode pour organiser une séance de formation et de sensibilisation adaptée à différents publics,
- Offrir un appui technique pour l'utilisation du kit.

Le kit est distribué à l'issue de la formation. Trois sessions ont déjà eu lieu et de nouvelles sessions peuvent être organisées en fonction des demandes.

Pour plus d'information : [carla.rasera@avise.org](mailto:carla.rasera@avise.org)

## LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT

### Au service de l'emploi, de l'économie sociale et solidaire, et des territoires

Outil de développement local créé en 2002 à l'initiative de l'Etat (DGEFP<sup>1</sup>) et de la Caisse des Dépôts, avec le soutien du Fonds social européen, le Dispositif local d'accompagnement a su, en près de 5 ans d'activité, faire la preuve de son efficacité.

Aujourd'hui, 104 DLA accompagnent les structures d'utilité sociale dans leur dynamique de développement et de consolidation des activités et emplois, au travers d'un diagnostic partagé et, si nécessaire, d'un plan d'accompagnement (interventions d'experts spécialisés) composé d'actions individuelles ou collectives, gratuites pour la structure bénéficiaire\*.

### Un réseau régional et national en appui

Dispositif de proximité, le DLA s'inscrit dans un réseau régional et national plus large. Les 19 Centres régionaux de ressources et d'animation (C2RA) constituent des lieux d'information et de travail collectif entre les DLA, les réseaux associatifs, les collectivités locales et les services de l'État.

Les Centres nationaux d'appui et de ressources (CNAR), quant à eux, apportent une expertise sectorielle aux DLA-C2RA, et plus largement aux acteurs des secteurs concernés : culture, environnement, insertion par l'activité économique, social médico-social et santé, sport. Il existe également un CNAR transversal sur le thème du financement.

L'Avise coordonne et anime ce réseau à travers notamment la qualification des opérateurs, la diffusion d'outils et de bonnes pratiques, et la valorisation de l'activité de l'ensemble. Elle le fait en articulation permanente avec les pilotes publics et le mouvement associatif représenté par la CPCA<sup>2</sup>.

### Des résultats confirmés et de nouveaux engagements

Les évaluations régionales réalisées en 2007 par les C2RA et les CNAR dressent un premier bilan positif du Dispositif. Ainsi, sur 1 500 structures auditionnées, 80 % sont globalement satisfaites de l'accompagnement dont elles ont bénéficié.

#### Un acteur au service des activités et emplois d'utilité sociale :

- Nombre de structures ayant bénéficié d'un accompagnement : près de 25 000 depuis 2003
- Nombre d'emplois concernés : 246 000 emplois

Signe d'une utilité reconnue, de plus en plus de collectivités s'impliquent dans les DLA. Leur participation aux instances régionales et locales du dispositif est en hausse croissante, tout autant que leur contribution directe aux budgets de fonctionnement et d'ingénierie des DLA.

#### Une implication croissante des collectivités :

- La part des collectivités dans le financement du DLA : 14% en 2007
- Nombre de DLA bénéficiant d'un financement d'une collectivité : 71
- Comité de pilotage des DLA : 167 collectivités associées
- Comités d'appui départementaux : 237 collectivités associées.

La nouvelle convention signée entre l'État et la Caisse des Dépôts pour la période 2008-2012 réaffirme l'engagement des signataires dans le soutien des activités d'utilité sociale et entend s'appuyer sur le Dispositif DLA-C2RA-CNAR pour leur assurer un accompagnement de qualité.

### Le dernier né : le CNAR IAE

Lancé au 1<sup>er</sup> janvier 2008, le CNAR dédié à l'insertion par l'activité économique est constitué des 7 grands réseaux représentatifs du secteur, signataires d'un contrat d'association : Coorace, Cnei, Les jardins de Cocagne, Fnars, CNCE Geiq, l'association Chantier-Ecole et le CNLRQ désigné par ces réseaux comme opérateur délégué du CNAR. Il apporte un appui technique aux chargés de mission DLA-C2RA par l'apport d'expertise sectorielle et la production d'outils méthodologiques en réponse aux enjeux et besoins du secteur et de ses acteurs.

Contact : Gwendoline GRIMONT : 01 48 05 25 25 - [accueil.cnariae@cnlrq.org](mailto:accueil.cnariae@cnlrq.org)

### REPÈRES

Ces derniers mois, l'Avise a publié 3 nouveaux titres dans sa collection Repères :

- "Panorama de l'entrepreneuriat social dans les pays de l'OCDE. Focus sur l'Europe et le Québec". En partenariat avec l'OCDE.



- "Coopératives d'activités et d'emploi, couveuses, sociétés de portage salarial : des opportunités pour tester, développer ou exercer son activité". En partenariat avec Coopérer pour entreprendre et la Fondation Macif.

- "Services sociaux d'intérêt général et utilité sociale. Risques et opportunités pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire".

Téléchargez gratuitement l'intégralité des Repères sur [www.avise.org/reperes](http://www.avise.org/reperes)

### MICROCRÉDIT SOCIAL

Dans le cadre du Grenelle de l'insertion, le Haut Commissariat aux Solidarités actives contre la pauvreté et la Caisse des Dépôts se sont appuyés sur l'Avise pour organiser un "Grenelle du micro-crédit". Occasion de dresser un état des lieux des difficultés d'accès aux services financiers, et notamment au crédit, pour les ménages modestes, ce mini-Grenelle a permis de dégager les termes d'un consensus autour du "micro-crédit personnel" et d'y donner un élan dans le cadre de la lutte contre l'exclusion. Cette réflexion a abouti à une séance plénière le 23 avril où ont été exposées les conclusions des travaux sur la problématique de l'inclusion financière.

En savoir plus : [www.grenelle-insertion.fr/node/324](http://www.grenelle-insertion.fr/node/324)

\* Pour en savoir plus sur le Dispositif (bénéficiaires, coordonnées, etc.) : [www.avise.org](http://www.avise.org), rubrique Dispositif DLA-C2RA-CNAR

<sup>1</sup> Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

<sup>2</sup> Conférence permanente des coordinations associatives

# TÉMOIGNAGE

Le 6 décembre 2007, l'Avise organisait, avec le soutien de la DIIESES<sup>1</sup>, de la Caisse des Dépôts et du FSE<sup>2</sup> une journée d'information, de réflexion et d'échanges sur l'évaluation de l'utilité sociale. Cet événement ainsi que la publication du Cahier "Evaluer l'utilité sociale de son activité. Conduire une démarche d'auto-évaluation", ont suscité un fort intérêt auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire, mais aussi des pouvoirs publics et des chercheurs.

**Questions à François Rousseau, chercheur associé, Centre de recherche en gestion, Ecole polytechnique, et animateur de la journée du 6 décembre.**

## *A quoi fait-on référence lorsque l'on parle d'évaluation de l'utilité sociale ?*

Il s'agit de deux problématiques reliées mais qui doivent être abordées distinctement. Premièrement, l'utilité sociale s'articule autour des finalités poursuivies par une organisation d'initiative privée et dont les activités sont d'intérêt public : ce qui soulève la question de leur reconnaissance par les pouvoirs publics, ce que j'appelle la définition du "terrain de jeu". Deuxièmement, l'évaluation de cette utilité sociale conduit à s'interroger sur les impacts sociétaux des activités : ici, l'évaluation de l'utilité sociale croise le fer avec l'évaluation de l'intérêt général de l'action publique, c'est-à-dire la définition des "règles du jeu".

## *Quels sont les enjeux liés à l'évaluation de l'utilité sociale pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire ?*

D'abord, le renouvellement de critères d'évaluation qui permettraient de rendre compte des apports originaux à la société résultant de la production de biens ou services. Ensuite, la co-construction de ces critères entre des partenaires hétérogènes : comment

organiser le débat public pour aboutir à une vision partagée du bien commun et à la manière de l'obtenir ? Enfin, il s'agit de fabriquer une expertise sociale et économique qui associe les citoyens, les élus et les techniciens selon une vision renouvelée de la production de richesse.

## *Quelles perspectives pour l'utilité sociale ?*

Pour avancer sans réduire l'utilité sociale à l'action envers les plus pauvres, il faut contribuer activement à diffuser cette notion auprès de tous les acteurs socio-économiques. Seul cet élargissement, en faisant référence, orientera et pèsera sur les comportements de chacun d'entre eux. Nous en sommes encore loin ! Le travail novateur accompli autour des termes d'utilité sociale devrait contribuer à repenser une notion plus ancienne mais tourneboullée : celle de progrès social !

**Accéder aux ressources documentaires ou commander le guide sur [www.avise.org/ur](http://www.avise.org/ur)**

1 DIIESES : Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale.  
2 FSE : Fonds social européen.

## Evaluation de l'utilité sociale

## GRAND ANGLE

**RODOLPHE JOIGNE**, Directeur de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale de Basse-Normandie

### **Pourquoi la CRES a-t-elle voulu mener une action spécifique sur l'entrepreneuriat, en mettant en place un programme dédié ?**

Au-delà de quelques actions ponctuelles (organisation d'un forum sur les SCIC, accueil-orientation de porteurs de projet...), la CRES a participé activement à des travaux d'ingénierie sur l'accompagnement à la création d'activité en 2005 et 2006 : le projet "Entreprendre sur des territoires solidaires" dans le cadre du programme européen EQUAL et la réalisation d'une étude sur "L'offre d'accompagnement à la création de projets d'économie sociale et solidaire" en partenariat avec la Région. Au regard des constats issus de ces travaux et des nombreux échanges locaux et nationaux, il nous est apparu nécessaire de construire un programme pluriannuel 2007-2009 dédié à la promotion et au développement de l'entrepreneuriat d'économie sociale et solidaire en Basse-Normandie. Soutenu par l'Etat (DIIESES) et le Conseil Régional, celui-ci a pour finalité de mettre en œuvre les conditions favorables à l'augmentation du nombre d'entrepreneurs. La CRES se positionne

bien en facilitateur de l'action. Il s'agit de toujours veiller à valoriser l'existant, analyser les besoins locaux et impulser des dynamiques partenariales, dans un souci de coordination et d'efficacité.

### **Pourquoi la CRES a-t-elle choisi de travailler avec l'Avise sur ce sujet ?**

Nous partageons avec l'Avise un certain nombre de principes d'action qui préfigurent notre programme sur l'entrepreneuriat : promouvoir, sensibiliser, mobiliser, fédérer, animer, être ressource, essayer... Pour renforcer et accélérer le développement de l'entrepreneuriat d'économie sociale et solidaire sur le territoire bas-normand, la CRES a souhaité s'appuyer sur l'expérience et l'expertise de l'Avise. Son apport constitue une réelle plus-value ; en unissant nos efforts et nos compétences, nous permettons à des hommes et des femmes d'entreprendre autrement !

[www.cres-bn.com](http://www.cres-bn.com)